

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS RENOVATION 3EME TERRAIN
COMPLEXE SPORTIF DU STADE

L'an deux mille vingt-quatre, et le dix septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - LAMOTE Jean-Baptiste - DIBON Odette - CELHAY Martine - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault - Dominique DARGUY

EXCUSES : LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - BALADE Ramuntcho

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation du second terrain d'entraînement situé en contrebas du terrain d'honneur dit 3^{ème} terrain (reprofilage, drainage, végétalisation, ensemencement).

Elle précise que ce terrain est vital pour l'US Bardos rugby, le terrain d'honneur et son terrain d'entraînement contigu s'avérant insuffisants pour accueillir toutes les équipes du club sur les mêmes créneaux horaires d'entraînement, et lorsqu'il s'agit de préserver le terrain d'honneur en cas d'intempéries, récurrentes ces dernières années, les terrains étant malheureusement particulièrement argileux donc soumis aux aléas du retrait -gonflement des argiles ; la conduisant, lorsqu'ils sont rendus impraticables, à interdire leur utilisation et demander le report de toutes les compétitions.

Elle ajoute que de nombreux cailloux étant remontés depuis sa conception, il convient de le rénover en profondeur afin qu'il puisse accueillir, en sécurité, les entraînements des équipes de l'US Bardos.

Elle indique enfin que le projet prévoit également une réfection de l'éclairage, aujourd'hui insuffisant et très énergivore.

Elle ajoute que le dossier de subvention va être établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 115 037,45 € HT.

Les financeurs institutionnels Etat, Département, Communauté d'agglomération Pays Basque ayant déjà été sollicités pour le projet de reconfiguration et d'amélioration du complexe sportif du stade en cours de travaux (réovation et création de vestiaires supplémentaires permettant notamment d'accueillir une équipe féminine), elle propose cette fois de solliciter de l'ANS, au titre du programme « Rugby – Héritage 2023 », et de TE64, au titre du programme « Eclairage sportif Aire de grand jeux », le maximum de subvention possible pour ce type d'opération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
 - de solliciter une subvention « Rugby – Héritage 2023 » de l'ANS pour ce type d'opération,
 - de solliciter une subvention « Eclairage sportif Aire de grand jeux » de TE64 pour ce type d'opération.

PRÉCISE que le financement de cette opération sera réalisé sur fonds libres.

La Maire,
Maïder BEHOTEGUY

